

13.2 Prélèvements obligatoires

En 2014, les **administrations publiques** ont perçu des **prélèvements obligatoires** représentant 44,9 % du **produit intérieur brut (PIB)**, soit légèrement plus qu'en 2013 (+ 0,2 point) et après une progression continue entre 2009 et 2013. Les nouvelles mesures fiscales et sociales contribuent modérément à cette hausse (+ 0,1 point de PIB) : les augmentations des taux de la **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** et de cotisations vieillesse sont en partie compensées par la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). En l'absence de mesures nouvelles, les prélèvements obligatoires auraient crû encore plus fortement, à un rythme très proche de celui du PIB en valeur (+ 0,8 %).

Plusieurs mesures jouent sensiblement à la hausse : la hausse des taux de TVA (+ 6,5 milliards d'euros Md€), la majoration de **l'impôt** sur les sociétés pour les grandes entreprises (+ 2,0 Md€), la hausse des tarifs de la contribution au service public de l'électricité (+ 1,1 Md€), l'abaissement du plafond du quotient familial à 1 500 euros (+ 1,0 Md€), la fiscalisation des heures supplémentaires (+ 1,0 Md€), ou encore la réforme des retraites (+ 0,6 Md€).

Inversement, de nombreuses mesures tendent à alléger la charge fiscale des ménages et des entreprises : la mise en place du CICE (- 6,5 Md€), les effets qui perdurent du plan de relance (- 1,4 Md€), la réduction exceptionnelle de l'impôt sur le revenu des ménages à revenus modestes et moyens (- 1,3 Md€) ou encore les autres mesures de TVA (- 0,9 Md€).

Définitions

Prélèvements obligatoires : impôts et cotisations sociales effectives reçues par les administrations publiques et les institutions européennes. Cotisations sociales et impôts sont comptabilisés pour leurs montants dus, mais les prélèvements obligatoires sont nets des montants dus non recouvrables : on retranche donc aux impôts dus les « admissions en non-valeur ».

Taux de prélèvements obligatoires : rapport des prélèvements obligatoires au PIB.

Administrations publiques, administrations publiques centrales, administrations publiques locales, administrations de sécurité sociale, contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS), contribution sociale généralisée (CSG), impôt, impôts en capital, impôts sur la production et les importations, impôts sur les produits, impôts sur les revenus, produit intérieur brut (PIB), taxe, taxe sur la valeur ajoutée (TVA) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Projet de loi de finances pour 2016 – rapport économique, social et financier », ministère de l'Économie et des Finances.
- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2015.
- « Les comptes des administrations publiques en 2014 », *Insee Première* n° 1548, mai 2015.

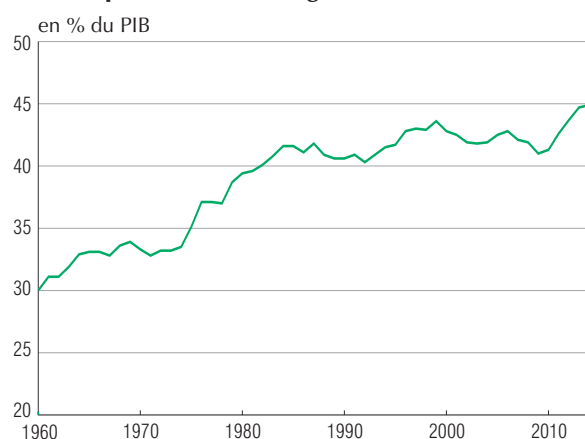
L'évolution globale du **taux de prélèvements obligatoires** recouvre des évolutions différentes suivant les secteurs des administrations publiques.

Le taux de prélèvements obligatoires de l'État a diminué de 0,4 point, atteignant 13,7 points de PIB. Les mesures nouvelles contribuent à la baisse à hauteur de - 0,1 point, avec notamment les mesures concernant l'impôt sur les sociétés. Les mesures de transfert de l'État vers les autres sous-secteurs, en particulier les administrations de sécurité sociale, contribuent également à la baisse à hauteur de - 0,1 point. Hors effet des mesures nouvelles et de périmètre, le taux de prélèvements obligatoires se serait spontanément replié de - 0,2 point.

Au contraire, le taux de prélèvements obligatoires des **administrations publiques locales** a légèrement augmenté (+ 0,1 point) par rapport à 2013 et s'établit à 6,0 points de PIB.

De même, le taux de prélèvements obligatoires des **administrations de sécurité sociale** augmente de 0,4 point en 2014, atteignant 24,4 points de PIB. Cette hausse s'explique principalement par l'impact positif des mesures nouvelles (+ 0,1 point) et des mesures de transfert des autres sous-secteurs (+ 0,1 point), en particulier de l'État. Hors ces effets, le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale aurait augmenté spontanément de 0,2 point. ■

Taux de prélèvements obligatoires de 1960 à 2014



Note : hors cotisations sociales imputées et crédits d'impôt.
Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

Différents postes de recettes des administrations publiques en 2014

en milliards d'euros

	2013 (r)	2014
Prod. des branches marchandes et ventes résiduelles	58,0	59,0
Production pour emploi final propre	14,2	14,1
Paiements partiels des ménages	9,3	9,5
Autres subventions sur la production	3,2	3,4
Recettes de production	84,6	85,9
Intérêts	2,4	2,4
Revenus de la propriété (hors intérêts)	11,9	12,6
Revenus de la propriété	14,2	15,0
Impôts sur la production et les importations	328,6	336,9
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	269,4	270,0
Impôts en capital	10,5	10,3
Cotisations sociales	398,9	408,5
<i>dont cotisations sociales imputées</i>	<i>42,0</i>	<i>42,4</i>
Impôts et cotisations dus non recouvrables nets	-7,0	-6,6
Impôts et cotisations sociales	1 000,3	1 019,1
Transferts courants	19,2	19,4
Transferts en capital	2,3	3,2
Autres transferts	21,5	22,6
Total des recettes	1 120,7	1 142,6

Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

Prélèvements obligatoires au profit des administrations publiques et des institutions européennes

	2013		2014	
	en Mds d'euros	en % du PIB	en Mds d'euros	en % du PIB
État	297,8	14,1	291,6	13,7
Impôts ¹	290,1	13,7	283,8	13,3
Cotisations sociales	7,7	0,4	7,8	0,4
Odac	14,5	0,7	15,2	0,7
Administrations publiques locales	124,5	5,9	127,6	6,0
Administrations de sécurité sociale	507,9	24,0	521,3	24,4
Impôts	162,6	7,7	166,7	7,8
Cotisations sociales ²	345,3	16,3	354,6	16,6
Institutions de l'Union européenne	2,1	0,1	2,1	0,1
Total	946,7	44,7	957,7	44,9

1. Après transferts de recettes fiscales et nets des crédits d'impôt et des impôts dus non recouvrables.

2. Nettes des cotisations dues non recouvrables.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

Principaux impôts par catégorie

en milliards d'euros

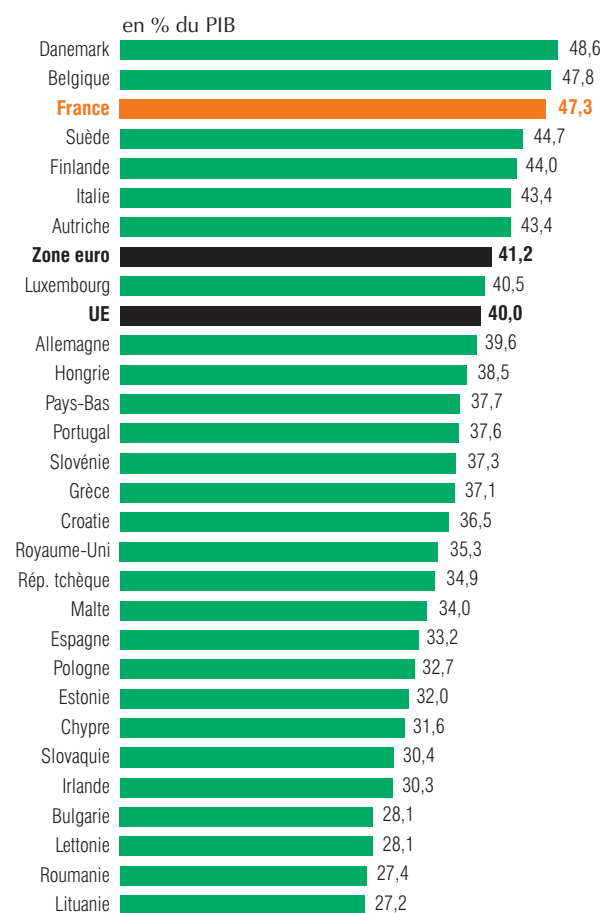
	2013 (r)	2014
Impôts sur le revenu¹	232,6	224,7
<i>dont : contribution sociale généralisée (CSG)</i>	<i>92,8</i>	<i>93,8</i>
<i>impôt sur le revenu</i>	<i>68,7</i>	<i>70,0</i>
<i>impôts sur les sociétés (inclus impôt forfaitaire annuel)</i>	<i>44,1</i>	<i>36,2</i>
<i>contribution au remboursement de la dette sociale</i>	<i>6,6</i>	<i>6,7</i>
Taxes du type TVA	144,3	148,1
Impôts sur les produits²	87,6	89,6
<i>dont : TICPE²</i>	<i>23,7</i>	<i>23,9</i>
<i>taxes sur les tabacs</i>	<i>12,0</i>	<i>11,9</i>
Impôts divers sur la production	62,5	64,1
<i>dont : cotisation foncière des entreprises</i>	<i>5,9</i>	<i>6,2</i>
<i>cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</i>	<i>12,1</i>	<i>12,8</i>
<i>taxe foncière</i>	<i>29,8</i>	<i>30,6</i>
Impôts sur les salaires et la main d'œuvre	33,7	34,5
<i>dont taxes sur les salaires</i>	<i>13,1</i>	<i>13,1</i>
Autres impôts sur le revenu et le patrimoine	23,2	24,3
<i>dont : impôt de solidarité sur la fortune</i>	<i>4,4</i>	<i>5,2</i>
<i>taxe d'habitation</i>	<i>17,5</i>	<i>17,8</i>
Impôts en capital	10,5	10,3
<i>dont mutation à titre gratuit</i>	<i>9,5</i>	<i>10,2</i>
Impôts de type droits de douanes	2,6	2,5

1. L'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés sont présentés nets des crédits d'impôts.

2. Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TIPP avant 2011).

Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

Poids des prélèvements obligatoires au sein de l'UE en 2013



Note : prélèvements obligatoires y c.cotisations sociales imputées.

Champ : administrations publiques ; institutions européennes.

Source : Eurostat.